http://lipietz.net/Rue-89-deontologie-et-economie

Rue 89, déontologie et économie

- Vie publique - Articles et débats -



Publication date: lundi 12 décembre 2011

Copyright © Alain Lipietz - Tous droits réservés

Copyright © Alain Lipietz Page 1/3

A Monsieur Pascal Riché, rédacteur en chef de Rue 89

Bonjour Pascal Riché

je ne vous connais pas (quoique j'aie apprécié jadis vos articles sur les USA) ni ne connais Pierre Haski, et vous ne me connaissez pas. Je suis désolé si j'ai confondu vos fonctions au sein de Rue 89, et si je n'ai donc pas compris exactement qui a contraint la journaliste de Rue 89 à modifier son texte présenté comme une interview de moi. Je vous prie d'excuser cette confusion, dont je me rends compte par vos messages sur mon forum.

Du coup je suis allé voir sur le web l'histoire de Rue 89, et il est vrai que je me reconnais assez bien dans la <u>lettre de départ de Michel Lévy-Provençal</u>. Je ne savais d'ailleurs pas que Rue 89 avait des journalistes salariés. Je pensais que Rue 89 était une sorte de plate-forme interblogueurs. J'avais accepté de rencontrer Mme Sophie Verney de blogueur à blogueur. Elle me demandait le service de la briefer sur l'histoire des Verts et en particulier de ma mésaventure de 2001 pour comprendre les difficultés d'Eva Joly. J'ai accepté et en tant que chercheur et blogueur, j'attendais pour ma part de ce déjeuner un « témoignage indigène » sur l'économie et les problèmes d'un site gratuit comme Rue 89.

J'avais entendu parler de Rue 89 comme un lieu "interblogeurs" et le lisais de temps à autres. D'ailleurs la journaliste, à ce fameux déjeuner, m'a proposé de vous envoyer de la prose de mon blog. J'ai proposé <u>1932</u>. J'ai été stupéfait des raisons de votre refus : « périmé » !!

Puis elle m'a réservé pour une « vraie » interview, me demandant de garder la primeur du titre « Lipietz-Joly, similitudes et différences » (une des nombreuses plaisanteries échangées lors de cet agréable déjeuner). Au bout de 4 jours elle m'a annoncé que finalement elle faisait un article de notre conversation, ce qui m'a déplu : ce n'était pas l'idée de départ, cela revenait à reconstituer un entretien en bonne et due forme qui n'avait pas eu lieu. J'ai dû corriger à la volée et pendant une réunion quelques formulations imprécises du texte qu'elle m'envoyait et une faute d'orthographe. Elle m'a félicité pour ma franchise et mon absence de langue de bois : en réalité j'aurais été plus nuancé dans un entretien réel. Je pense que, sans être spécialiste de Mallarmé ou de la linguistique chomskienne élargie, il nous reste à tous assez de culture du temps jadis pour le comprendre : une phrase n'a pas le même sens selon son contexte, son intonation, et tout simplement sa matérialité (à table en rigolant, en déclaration à la presse, etc) Mais bon, j'ai assumé. Ce que Mme Verney me faisait dire était un acceptable résumé de ce que je pensais.

Les conditions de notre déjeuner sont précisées dans les sms, appels vocaux et mails échangés. Notre pacte de confiance me laissait une totale liberté de parole, comme elle à propos de Rue 89, et je lui ai précisé d'emblée que pour savoir ce qu'elle pouvait répéter elle n'avait qu'à me le demander, ce qu'elle faisait en me proposant ce texte. De même pour ce qu'elle a pu me dire s'agissant de Rue 89. Il est totalement inutile de tenter d'abuser les lecteurs de mon site et de mon blog. Ils savent depuis dix ans que j'ai une vraie liberté de parole vis à vis non seulement des petits dirigeants d'EELV (dont je ne suis pas salarié et de qui je n'attends aucune investiture ni prébende), mais des grands de ce monde que mes fonctions antérieures m'ont amené à fréquenter, d'Uribe à Lula et de Chavez à Lagarde ou DSK. Ce qui n'empêche pas de rester poli et mesuré dans son expression publique.

Le texte finalement publié par Rue 89 m'a abasourdi. Ce n'était plus le texte que Mme Verney m'avait annoncé! J'ai envoyé à Mme Verney un mail lui demandant si je pouvais avoir une explication, « par curiosité sur la nature humaine ». Elle m'a appelé et m'a conté, très émue, comment son rédacteur en chef l'avait contrainte à modifier son texte. Il a semblé que cette personne était M. Haski. D'où ma confusion, dont je vous prie encore une fois de m'excuser.

Copyright © Alain Lipietz Page 2/3

Rue 89, déontologie et économie

Monsieur Haski s'est exprimé assez clairement sur les conditions dans les quelles il a bidonné le texte de Mme Verney, et très chevaleresquement a précisé qu'il avait à mon égard « le plus grand respect depuis longtemps en raison de [m]on intégrité sur la durée, pas toujours facile dans une vie politique longue ». Je n'ai cependant pas à me targuer contre lui de cette intégrité. Il s'agissait, comme l'a dit la journaliste elle même, « de grossir le trait et faire plus mal. » Pour cela M. Haski a picoré, selon son propre aveu, des bouts de phrase dans les notes de Mme Verney.

Je ne conteste nullement que Mme Verney ait su capturer dans ses notes, sur un coin de table d'un excellent tajine, les recoins les plus obscurs de mon inconscient (mais il n'avait jamais été question d'interviewer mon inconscient, ni même mon moi ni mon surmoi d'ailleurs). Il est très probable que j'aie prononcé, parfois à plusieurs dizaines de minutes d'intervalle, dans cet ordre ou dans un autre, tous les mots dont M. Haski a composé son vénéneux bouquet, comme on rédige une lettre anonyme en découpant les mots d'un journal : hors contexte, mimiques et autres signes de sens, avec de faux raccords et sans les questions aux quelles répondaient chacun de ces mots. Je suis parfaitement capable, moi aussi, de rédiger une abominable « déclaration de Pierre Haski à lipietz.net », en découpant des mots de ses articles sur Rue 89. Je m'y essaierai peut-être un jour, mais j'ai d'autres chats à caresser.

Quant au mauvais coup infligé à la réputation de Mme Verney par le viol de sa déontologie, il est typique de la dégradation du statut des journalistes dans l'ultra-libéralisme des « nouveaux medias ». Un tel incident aurait sans doute déclenché une grève à Libération, au Monde, à RFI et même à France 2.

Plus profondément, cet incident soulève la question du modèle économique d'un site d'information « pur web ». De ce que j'ai compris de l'entretien-déjeuner que m'a amicalement accordé Mme Verney (en off, naturellement, ce que je respecte), Rue 89 a adopté le statut « gratuit avec salariés », par opposition à « payant avec salariés » (@si, Mediapart), au pur bénévolat (Agoravox) ou au militantisme (Bellachiao), sans compter les blogs individuels « de loisir », si j'ose dire (lipietz.net)

Le modèle de Rue 89, rémunéré par la publicité en fonction du nombre de clicks, ne repose donc que sur la chasse au click. Pour filer l'analogie avec le papier, Rue 89 est à Mediapart ce que Métro est au Monde. On comprend, sans avoir fait de doctorat en économie, que, dans ce modèle, l'interview imaginée par M. Haski était plus rentable que l'entretien avec moi reconstitué par Mme Verney. Même mes protestations, ceux des écologistes, les réponses de vous même et Mme Verney, c'est autant de clicks. Diabolique.

Cela ne condamne pas définitivement le modèle Rue 89. Après tout, en mai 68, Europe n°1 était un « gratuit financé par la publicité »... Mais, en économiste, je me risque à vous suggérer que, dans un tel modèle, la déontologie est la condition première de la crédibilité et à terme de la rentabilité. Car les lecteurs (dont je suis) peuvent s'intéresser à ce que déclare une personnalité dont ils souhaitent connaître l'opinion (et ils savent parfaitement mesurer voire apprécier le respect des normes élémentaires de la civilité dans l'expression de ces opinions) ; il est en revanche douteux qu'ils s'intéressent durablement aux « à la manière de » composés par M. Haski ou tout journaliste « moderne », remplaçant l'entretien réellement réalisé par un pot-pourri censé représenter ce que l'interviewé pense profondément, voire à l'insu de son plein gré.

Bien cordialement

Alain Lipietz

Pour commenter ou répondre à cet article, veuillez utiliser le forum du billet correspondant sur mon blog : http://lipietz.net/?breve445

Copyright © Alain Lipietz Page 3/3